

---

## L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ANCIENNE

---

(Suite. — Voir les nos 123, 124 et 125)

La guerre civile éclata de nouveau : Sextius reprit tout le pays, fit mettre à mort Arabion dont la fidélité lui était suspecte, et s'empara de son royaume qu'il joignit au reste des possessions romaines. A la suite d'une nouvelle réconciliation, il dut céder sa conquête à Lépide qui y demeura pendant quatre ans. Enfin Octave, ayant résolu de rester le seul maître, s'empara sans aucune peine de l'apanage de son faible collègue.

Lorsque la bataille d'Actium (31) eut décidé entre les aspirants à la dictature, et lorsque Octave, vainqueur de ses adversaires, eut pris le nom d'Auguste (28), et commencé la série des empereurs romains, les provinces de l'empire furent partagées entre l'empereur et le sénat. L'ancienne Proconsulaire échut au sénat, ainsi que la Cyrénaïque qui, cédée à l'amiable au peuple romain dès 65, ne devait pas tarder à être rattachée administrativement à l'Égypte passée également à l'état de province romaine. Quant au territoire compris entre l'Ampsaga et le méridien de Saldæ, il fut provisoirement constitué en royaume de Numidie, en faveur de Juba le jeune, fils de Juba 1<sup>er</sup> et depuis longtemps l'allié du parti victorieux.

Quelques années après, Bogud, roi de la Mauritanie occidentale, étant allé mourir à Methone, et Bocchus, qui avait réuni au sien le royaume vacant, n'ayant pas tardé à succomber à son tour, la Mauritanie fut donnée à Juba II en échange du royaume

de Numidie qui fut annexé à la Proconsulaire. L'ancienne Mauritanie et une partie de l'ancienne Numidie, de l'Océan Atlantique au méridien de Saldæ, formèrent ainsi ce que l'on convint d'appeler désormais la Mauritanie; tandis que l'autre partie de l'ancienne Numidie, l'Afrique propre et la Tripolitaine devinrent province sénatoriale de l'empire romain. Comme on le voit, dans tous ces bouleversements successifs, la dénomination de Numidie a beaucoup perdu de son ancienne signification. En effet, après avoir compris autrefois tout le territoire situé entre l'Afrique propre et la Molouia, elle ne comprend plus que le pays à l'Ouest de l'Afrique propre jusqu'au méridien de Saldæ; encore, le nom ne doit-il pas tarder à être restreint au territoire s'étendant jusqu'à l'Ampsaga seulement. Il n'y a pas lieu de s'étonner de pareils changements, quand on réfléchit au peu de précision de ces dénominations par rapport aux peuples qu'elles concernaient. Le nom de Mauritanie, signifiant pays occidental, pouvait s'étendre au gré de ceux qui en faisaient usage; et il n'est pas surprenant qu'il ait pris l'extension dont il vient d'être parlé. Il est utile seulement de tenir compte de toutes ces modifications, afin d'éviter des confusions dans la suite.

Avant de poursuivre l'histoire de l'Afrique septentrionale dans la nouvelle phase de son existence sous la domination directe de Rome, il ne serait assurément pas inutile, pour servir plus tard de terme de comparaison, de jeter un coup d'œil en arrière sur les mœurs et sur les institutions sociales des populations indigènes, au temps de leur indépendance. Malheureusement, les documents que l'antiquité nous a légués sur ce sujet sont infiniment trop rares pour servir de base à une étude approfondie; et, comme pour tous les peuples qui, faute d'unité d'aspirations et d'ensemble de volontés, n'ont jamais pu parvenir à s'organiser politiquement d'une manière durable, il est fort difficile, sur bien des points, de distinguer le caractère propre des Libyens, des traits empruntés dès l'origine aux influences extérieures.

Les idées religieuses surtout paraissent avoir suivi exactement chez eux les vicissitudes politiques. Après avoir emprunté, au temps de Carthage, leur trait le plus caractéristique aux cultes de Baal et d'Astarté venus de la Phénicie, elles se laissèrent influen-

cer par les croyances romaines ; et la religion ne tarda pas à présenter un mélange confus de l'idolâtrie carthaginoise, du paganisme de Rome, et d'une foule de pratiques auxquelles il serait souvent assez difficile d'assigner une origine. Le soleil et la lune recevaient des sacrifices. Le lac Triton était célèbre par le culte qui le consacrait à Minerve. On prêtait serment en étendant la main sur les tombeaux des hommes qui passaient pour avoir été justes pendant leur vie, ainsi que cela se pratique encore de nos jours en pays kabyle. La divination était également en honneur ; et, comme chez les anciens Germains, ce qui n'a pas peu contribué à accréditer l'idée d'une filiation entre les deux races, celui qui voulait interroger l'avenir allait chercher le sommeil parmi les tombes de ses ancêtres, pour y appeler les songes dont l'interprétation devait lui servir d'oracle. Le morale de cette religion était du reste assez facile : elle autorisait la polygamie et elle se montrait en général fort peu exigeante à tous les points de vue.

En parlant des mœurs de ces peuples, est-il nécessaire d'insister sur leur courage et sur leurs qualités guerrières ? Personne n'ignore que leur principale occupation était celle de la guerre. Les historiens ont pris plaisir à représenter ces cavaliers intrépides, s'élançant au combat, montés sans l'aide d'aucun harnais sur les chevaux vigoureux de leur pays ; et nous avons déjà vu toute l'utilité qu'en retirèrent les Carthaginois et les Romains qui durent à leur concours, comme auxiliaires, plus d'un important succès.

Ils étaient divisés en tribus, les unes nomades, errant çà et là avec leurs tentes et leurs troupeaux, et abandonnant un endroit quand les pâturages y étaient épuisés ; les autres devenues sédentaires, fixées plus particulièrement dans les montagnes, habitant des cabanes, et cultivant le sol sur lequel elles étaient appelées à vivre et à mourir. A la tête de chacune de ces tribus se trouvait un chef administrant patriarcalement à sa guise et n'ayant de compte à rendre qu'au roi qu'il avait bien voulu reconnaître. Aussi, l'autorité de Syphax et des Massinissa dut-elle emprunter aux attermoiemens d'une politique très-variable la force qu'elle ne pouvait avoir par l'unité nationale. Cette force,

ne s'exerça jamais du reste que dans une zone assez rapprochée du littoral. On a pu remarquer, en effet, d'après ce qui précède, que, dans tous les partages du pays, les limites du sud ne furent jamais précisées : de ce côté, les tribus restèrent presque toujours indépendantes, et il est impossible d'y assigner une ligne de démarcation entre les populations soumises et celles qui ne voulaient accepter aucun frein. L'administration directe de Rome avait beaucoup à faire pour parvenir, comme cela eut lieu plus tard, à s'établir jusqu'au parallèle qui longe le pied méridional de l'Atlas, et les rois indigènes étaient loin d'en être arrivés là.

Il ne paraît pas qu'aucun de ces princes ait jamais songé à doter ses sujets d'une législation quelconque, qui, d'ailleurs, aurait eu incontestablement beaucoup de peine à se faire accepter, étant donné l'esprit versatile et l'état de continuelle anarchie des tribus même en apparence les plus soumises. Quelques lois paraissant imitées des Perses et des Médes et venues sans doute de la Phénicie, quelques usages établis par tradition, et, par-dessus tout, le bon plaisir du juge dont l'opinion penchait plus ou moins, suivant le poids des cadeaux reçus des plaideurs : tels étaient les éléments qui servaient à régler la plupart des procès. Quant aux habitants des villes, ils avaient copié tant bien que mal les institutions de Rome et de Carthage, et leur état politique présentait en quelque sorte un postiche assez grossier de ces deux civilisations réunies.

## CHAPITRE V

La marche progressive qu'avaient suivie les Romains en Afrique, et l'établissement en quelque sorte tout naturel de leur domination devraient faire supposer, qu'une fois administrateurs directs du pays, ils n'eurent aucune opposition à combattre. Cependant il fut loin d'en être ainsi ; de nombreuses tribus en dehors des centres d'action avaient, jusqu'à cette époque, conservé une indépendance réelle, et se montraient peu disposés à accepter des maîtres qui voulaient régner sans con-

teste ; celles qui, plus exposées, avaient été obligées de subir assez profondément l'influence étrangère, n'en étaient pas moins impatientes du joug et n'avaient pas renoncé à des vellétés d'indépendance. L'avenir était gros de menaces, et, bien qu'à Rome on fût en général plein de confiance dans la durée de la soumission, quelques esprits sérieux, envisageant les choses à leur véritable point de vue, ne partageaient pas cet engouement pour les nouveaux sujets de l'empire, et ils redoutaient d'autant plus une catastrophe, qu'en raison de la sécurité du moment, on n'avait pas cru nécessaire de laisser en Afrique des forces assez considérables. L'événement ne tarda pas à justifier ces craintes : en effet, dès le commencement du règne de Tibère, l'an XVII après Jésus-Christ, les idées de liberté et de révolte se manifestèrent tout-à-coup, personnifiées dans un chef de bandes nommé Tacfarinas.

Déserteur des armées romaines où il avait longtemps servi comme auxiliaire, Tacfarinas avait appris quelques notions de l'art de la guerre, et, surtout, ce qui devait lui être d'un grand secours, il avait acquis un peu de cette science qui consiste à savoir discipliner les hommes et en faire une force obéissant à une impulsion unique. Parvenu à se créer une véritable armée avec quelques pillards de la Numidie et se présentant comme un libérateur aux populations indigènes, il compta en peu de temps des partisans enthousiastes, depuis les tribus qui confinaient au désert des Garamantes jusqu'à celles qui habitaient les environs de *Saldæ*. Vaincu dans une première rencontre par le proconsul Camillus qui, avec des forces insuffisantes, ne put poursuivre ses avantages, il prit bientôt une revanche : il se jeta sur une cohorte romaine retranchée près du fleuve Pagida (*Oued Endja*) et la tailla en pièces malgré l'opiniâtre résistance de Decius, l'officier qui la commandait, et qui succomba dans l'engagement.

Lorsque la nouvelle de ce malheureux événement arriva à Rome, Tibère envoya en toute hâte un autre proconsul, Lucius Apronius, prendre le commandement de l'Afrique à la tête de nombreux renforts. Le nouveau général commença par décimer ce qui restait de la cohorte qui s'était laissée battre : puis il se

rendit à Tala qui venait d'être investie par les révoltés, et il réussit à délivrer cette place. A partir de ce moment, Tacfarinas, prévoyant qu'il lui serait impossible de résister à ses ennemis dans les grandes opérations de la guerre, renonça à toute espèce de siège ou de bataille en règle, et il se mit à ravager le pays : pillant et dévastant tout ce qu'il pouvait atteindre sur le territoire resté soumis, et faisant, autant que possible, place nette, pour empêcher le ravitaillement de ses adversaires. La tactique romaine fut longtemps déconcertée par ce système; mais enfin Lucius Apronius réussit à surprendre son insaisissable ennemi, et lui fit éprouver une sanglante défaite.

Cette victoire n'eut pas, toutefois, le résultat que l'empire pouvait espérer : réfugié dans le Sud, Tacfarinas s'occupait à recruter de nouveaux partisans, et, loin d'avoir l'intention de se rendre, il croyait pouvoir traiter de puissance à puissance avec Tibère, en lui faisant demander, comme condition de la paix, le gouvernement indépendant d'une partie de l'Afrique. Pour toute réponse, l'empereur envoya Blesus prendre possession du proconsulat d'Afrique, et lui recommanda de poursuivre l'insurrection avec la plus grande vigueur.

Éclairés par les erreurs de la campagne précédente, les Romains adoptèrent cette fois une tactique qui devait nécessairement finir par leur assurer le succès : au lieu de marcher en grandes masses, comme s'ils avaient eu devant eux une armée régulière, ils se fractionnèrent en plusieurs corps, marchant parallèlement du nord au sud, couvrant les places principales et interceptant toutes les issues, se fractionnant encore, de manière toutefois à conserver entre eux des communications faciles, établissant enfin, sur leur passage, des postes fortifiés où ils laissaient des garnisons.

Pendant plus de deux années, Blesus poursuivit Tacfarinas avec une activité infatigable ; et après l'avoir battu plusieurs fois, il réussit même à s'emparer de son frère. Mais la lutte ne pouvait se terminer complètement que par la mort ou par la prise du chef de l'insurrection ; et, dans l'impossibilité de le tuer ou de le prendre, le proconsul, saisissant pour prétexte son dernier succès, alla jouir à Rome des honneurs du triomphe,

laissant à un autre la difficile mission de mettre fin à la guerre.

Tacfarinas profita du départ de son redoutable antagoniste. Réfugié très-loin du théâtre de ses premiers exploits, chez les Garamantes, il revint bientôt sur ses pas à la tête de nouvelles forces, et il alla investir la place de Tubusque ou *Tubusuptus* (*Tiklat*), non loin de *Saldæ*. Dolabella, qui venait de succéder à Blesus, s'empressa de reprendre l'offensive, fit un appel à Ptolémée, le successeur de Juba II en Mauritanie, et en reçut des troupes indigènes commandées par des officiers du pays. Il partagea alors son armée en quatre corps destinés à s'avancer parallèlement, comme on l'avait fait dans la campagne précédente, et à intercepter tous les passages. Il commença par faire rentrer dans le devoir certaines populations qui venaient de fournir des contingents aux révoltés, entre autres, la puissante tribu des Musulanes qui occupaient tout le pays situé au sud de Cirta et de Sitifis (*Sétif*), puis il se mit en marche sur Tubusque.

Tacfarinas ne l'attendit pas : il leva le siège, et, reprenant sa tactique habituelle, il se retira en mettant tout au pillage. Mais il avait derrière lui un ennemi infatigable qui ne lui laissait pas un moment de repos, et cette fois il allait enfin succomber. En effet, après une série de combats où les Romains eurent continuellement l'avantage, une nuit, tandis que campés auprès d'Auzia (*Aumale*) les rebelles se laissaient aller à la sécurité la plus complète, ils furent tout-à-coup attaqués à l'improviste par Dolabella accouru à marches forcées, et peu d'entre eux réussirent à échapper au carnage. Tacfarinas combattit en désespéré, et se voyant perdu, il aima mieux se faire tuer que de tomber vivant entre les mains de ses ennemis (24).

La guerre était terminée : l'Afrique se reposa de la violente secousse qu'elle venait d'éprouver, jusqu'au règne de Caligula. Ce prince, pour lequel tous les moyens étaient bons, voulant annexer à l'empire le royaume de Mauritanie, ne vit rien de mieux que de demander à Rome le roi Ptolémée et de le faire mettre à mort. La Mauritanie s'arma aussitôt sous la conduite d'Édémon, pour sauvegarder l'indépendance relative dont elle avait joui jusqu'alors ; et Rome eut une nouvelle conquête à faire. La lutte

dura trois années : lutte de combats incessants, comme ceux qui avaient signalé la guerre de Tacfarinas. Le succès demeura, comme toujours, à la tactique romaine inspirée des errements des campagnes antérieures ; et après les opérations de Suctonius Paulinus qui franchit la double chaîne de l'Atlas et pénétra dans le désert jusque chez les tribus gétules (*Oued ghir*) alliées des populations mauritaniennes, après la pacification du pays, complétée par Hasidius Geta, la Mauritanie subit le sort du reste de l'Afrique septentrionale et fut réunie à l'empire. Une nouvelle division en provinces fut la suite de cet accroissement de territoire : le Maroc actuel, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la Molouia, devint la Mauritanie Tingitane ; le pays compris entre la Molouia et l'Ampsaga, c'est-à-dire les deux provinces actuelles d'Oran et d'Alger avec la moitié de celle de Constantine, devint la Mauritanie Césarienne, du nom de Césarée, l'ancienne Iol sa capitale (*Cherchell*) : immense province qui devait, 257 ans plus tard, être à son tour subdivisée en deux parties. La domination de Numidie se restreignit encore et ne s'appliqua plus désormais qu'au territoire compris entre l'Ampsaga et la limite de l'Afrique propre. Enfin l'Afrique propre subsista avec ses anciennes limites et ses subdivisions de Byzacène et de Zeugitane, et la Tripolitaine forma une province particulière (40).

Bien que faisant partie des provinces sénatoriales où les institutions civiles étaient généralement plus fortement constituées que partout ailleurs, l'administration de l'Afrique avait été, jusqu'à cette époque, à peu près exclusivement militaire. A la suite de la division dont il vient d'être parlé, elle subit certaines modifications tendant à établir une distinction entre les pouvoirs purement administratifs et ceux du commandement. Mais, en fait, elle resta à fort peu près ce qu'elle était précédemment ; car, à l'encontre de ce qui avait lieu le plus souvent dans les provinces non impériales, les pouvoirs, tout en étant distincts, n'en restèrent pas moins assez ordinairement réunis entre les mains du proconsul qui, en recevant du Sénat ses prérogatives civiles, était investi par l'empereur de l'autorité militaire. Ce personnage jouissait d'un rang et d'honneurs spéciaux dans la hiérarchie romaine ; la dignité dont il était revêtu était consi-

dérée comme une des premières de l'empire, et l'on peut citer plusieurs empereurs qui en avaient joui avant de vêtir la pourpre. D'Utique, il était allé siéger à Carthage rebâtie par Auguste près des ruines de l'ancienne cité punique. Il gouvernait sans intermédiaire la Zeugitane, et il rendait son autorité sensible sur les autres parties de son commandement par l'intermédiaire de lieutenants (*legati*) ou plus tard de vicaires (*vicarii*) qui reçurent différents noms suivant les provinces et suivant les époques : la Tripolitaine, la Byzacène et la Numidie avaient chacune un lieutenant ou vicaire avec le titre de personnage consulaire. La Mauritanie césarienne avait un gouverneur qui portait le titre de *præses* (président), la Mauritanie tingitane qui, au III<sup>e</sup> siècle, devait être détachée du gouvernement d'Afrique pour relever de celui d'Espagne, avait également un *præses*. Au-dessous de ces fonctionnaires, il en existait d'autres d'un ordre inférieur qui commandaient les postes échelonnés le long des frontières et qui prenaient le nom de « préposés des limites ». Ces gouverneurs secondaires furent quelquefois distincts pour l'autorité civile et pour l'autorité militaire ; mais, le plus souvent, un seul cumulait les deux pouvoirs, surtout dans les Mauritanies.

Tout ce mécanisme administratif reçut, par la suite, de nombreuses modifications de détail ; mais ses parties essentielles continuèrent à subsister pendant tout l'empire, même après l'organisation définitive du IV<sup>e</sup> siècle dont il sera parlé plus tard. Il suffit, dès-à-présent, d'avoir indiqué les principaux points du système, pour conclure que l'administration romaine d'Afrique fut loin d'être, de prime abord, aussi bien consolidée que l'on serait tenté de le croire, et qu'elle eut ses attermolements et ses hésitations, au moins en ce qui concerne la question délicate de la distinction des pouvoirs civils et militaires. De cette manière d'être résultèrent souvent des complications fâcheuses, à cause de l'esprit turbulent et inquiet des indigènes qui comprenaient assez mal tous ces remaniements et qui voyaient partout prétexte à révolte. Si l'on ajoute à ces motifs de désordre la rapacité et l'ambition démesurée de certains proconsuls, l'anarchie qui régna dans l'empire après les premiers empereurs et qui se fit sentir dans toutes les provinces, la succession rapide des can-

didats au pouvoir et leurs luttes interminables sur tous les points du monde romain, on sera peu étonné d'apprendre que les périodes de calme furent généralement assez courtes dans l'Afrique d'autrefois. Quoi qu'il en soit, en dépit des troubles qui s'y agitèrent constamment, les villes, les monuments et les voies de communication s'y multiplièrent avec rapidité, surtout dans la partie orientale, grâce à de nombreuses corvées imposées aux habitants et à des travaux considérables exécutés par les troupes. Des colons romains s'y fixèrent avec de nombreux esclaves, et les terres ne leur manquèrent pas, car l'administration les leur abandonnait sans trop de souci des indigènes qui, pour la plupart, principalement en Numidie et en Afrique propre, c'est-à-dire dans les provinces les plus soumises, passèrent à peu près à l'état de serfs attachés à la glèbe. Quant à la Tripolitaine, aux Mauritanies et aux portions de territoire situées vers le sud au-delà du pied méridional de l'Aurès qui devint peu à peu la limite des possessions romaines de ce côté, la soumission y fut toujours trop peu avancée et les indigènes toujours trop peu disposés à se laisser absorber, pour que la colonisation pût s'y étendre aussi facilement, et surtout pour que l'on traitât les habitants avec le même oubli de leurs droits réels. Aussi, en dehors des villes principales, l'élément romain s'y introduisit-il avec beaucoup plus de ménagements que partout ailleurs, sans cependant négliger toutes les occasions qu'il eut d'y prendre pied.

Un tel souci de la colonisation pourrait paraître étrange au premier abord, dans un pays dont une grande partie au moins présentait de graves obstacles à une prise de possession calme et fructueuse; mais il n'y a plus lieu de s'en étonner, quand on réfléchit aux ressources de première nécessité que la colonie fut appelée à fournir à sa métropole. L'Italie s'était peu à peu morcelée en grandes propriétés de plaisance, et ne produisant plus assez pour sa consommation, elle était obligée de faire venir ses grains des pays étrangers. L'Afrique, par sa fertilité en céréales, lui garantissait de larges approvisionnements, et par sa position presque aux portes de Rome, elle en était en quelque sorte le grenier tout choisi. Ce fut donc de ce côté que se tournèrent

toutes les vues, aussitôt que la pacification relative du pays permit d'espérer une exploitation avantageuse; et les colons, ainsi que les indigènes du littoral de l'Afrique septentrionale, à l'exception de quelques tribus de la Mauritanie, partagèrent avec l'Égypte le soin d'alimenter la capitale de l'empire. Ce fait explique encore la persistance avec laquelle les Romains cherchèrent toujours à conserver leur conquête et toutes les peines qu'ils se donnèrent pour y étouffer les révoltes, même lorsque plus tard, dans d'autres provinces, ils laissèrent se relâcher les liens de leur autorité. Aussi, malgré les soulèvements nombreux des indigènes impatientes du joug, malgré les ambitions de certains proconsuls qui, l'anarchie revenue, songèrent à en profiter pour se déclarer indépendants et commencèrent presque toujours pour cela par affamer la métropole en faisant main basse sur ses approvisionnements, on voit le pouvoir impérial mettre tout en œuvre pour se maintenir en Afrique, et, bien que s'affaiblissant par la suite, conserver encore presque jusqu'au dernier moment, à force de sacrifices, une étendue à laquelle on serait loin de s'attendre.

Après les événements du règne de Caligula, on traverse une époque de calme de vingt-cinq années : période après laquelle on doit signaler la révolte du proconsul Macer qui, à la faveur des troubles des dernières années de Néron, se déclare indépendant à Carthage et y retient les approvisionnements destinés à Rome. Mais ce gouverneur avait mécontenté tout le monde par ses exactions ; il ne trouva que fort peu de partisans pour soutenir ses prétentions. Galba, qui venait de succéder à Néron à la tête de l'empire, et qui, lui-même ancien proconsul d'Afrique, avait laissé dans le pays d'excellents souvenirs, n'eut qu'à donner un ordre pour le faire saisir par ses propres troupes et pour le faire mettre à mort (68).

A part quelques soulèvements isolés de tribus frontières et quelques incursions de Gétules, l'Afrique demeura en paix jusqu'au règne d'Adrien. Notons en passant, que, quelque temps après la prise de Jérusalem par Titus (70), beaucoup de Juifs chassés de leur pays cherchèrent un asile en Numidie et en Mauritanie, et que, promptement multipliés, ils devinrent par

la suite un élément assez considérable de la population. Sous Adrien, en 136, les tribus qui confinaient au sud des Mauritanies se soulevèrent en masse, sans que l'on puisse assigner à ce mouvement d'autre cause que la turbulence ordinaire et si souvent irréfléchie des indigènes. Il fallut quatre années pour les soumettre ; et encore ce résultat ne fut-il obtenu qu'en dépay-sant une grande partie des révoltés et en les repoussant dans le désert où on les maintint à l'aide des postes frontières qui eurent fort à faire par la suite, pour les empêcher de revenir. Antonin le Pieux, après avoir achevé la pacification de la Mauritanie en 139, put croire un moment que la soumission des sujets africains de l'empire était définitive et que les insurrections n'étaient plus à craindre : il n'hésita donc pas à dégarnir peu à peu les garnisons et à adoucir les rigueurs de l'administration militaire, en instituant des gouverneurs secondaires de provinces chargés exclusivement du gouvernement civil dans la forme ordinaire de l'organisation romaine, les anciens fonctionnaires ne conservant que le commandement des troupes. C'était un moyen, croyait-on, d'alléger les charges des indigènes ; mais ils ne le comprirent pas ainsi : ils ne virent, dans ce changement, qu'une mesure pouvant servir de prétexte à une révolte, et les Mauritanies ayant donné l'exemple, le soulèvement s'étendit bientôt jusqu'à l'Afrique propre. Les tribus indépendantes du désert et celles qui avaient été expatriées sous Adrien profitèrent de cette circonstance pour pénétrer chez les populations septentrionales, s'alliant à celles qui se soulevaient, pillant celles qui restaient soumises. Nul doute que la domination romaine en Afrique n'eût couru en cette occasion un de ses plus pressants dangers, si l'insurrection avait pu trouver un chef vigoureux et intelligent pour la diriger. Il fallut rétablir au plus vite l'autorité militaire dans toute sa rigueur, remettre les garnisons au complet ; et la paix ne put renaître complètement, avec quelques chances de durée, qu'après un nombre incalculable d'expéditions répétées pendant une période qui ne dura pas moins de huit années consécutives, jusqu'en 166 sous Marc Aurèle. Encore la soumission fut-elle si peu assurée qu'elle ne s'étendit pas à toutes les tribus et que les incursions des peuplades restées en état de ré-

volte continuèrent à suivre leur cours jusqu'en 222, époque à laquelle, le soulèvement menaçant de reprendre des proportions formidables, l'empire mit sur pied des forces considérables et finit, après une année de lutte, par obtenir tant bien que mal un peu de calme et de tranquillité.

En enregistrant les désordres sans nombre causés par les velléités d'indépendance des indigènes, on doit remarquer qu'ils eurent principalement pour théâtre les tribus du dehors les plus éloignées des centres de population. Les villes, surtout celles de l'est, qui étaient groupées à de faibles distances les unes des autres, s'en ressentirent assez peu, au moins pendant les premiers siècles de l'empire, pour que la civilisation romaine put y exercer pleinement son influence : les arts, les sciences et les lettres y furent cultivés avec succès, des progrès rapides en tout genre s'y réalisèrent, et plusieurs personnages importants en sortirent. Septime-Sévère, qui fut empereur de 193 à 211, était né et avait été élevé à Leptis, la grande *Lebeda*, en Tripolitaine. Ce prince, auquel plusieurs historiens ont pu reprocher la grande extension donnée au despotisme militaire, n'en fut pas moins un des empereurs qui par leur intelligence et par leurs grandes qualités se montrèrent les plus dignes du commandement suprême. Caracalla, son fils et son successeur, africain comme lui, ne marcha pas sur les mêmes traces et souilla son passage au pouvoir par les crimes les plus horribles. Cependant les villes des différentes provinces de l'empire lui durent un nouveau pas dans la voie du progrès, grâce à l'édit de 217 qui accordait à tous leurs habitants libres le titre et les prérogatives de citoyens romains.

A défaut des soulèvements indigènes pour lui porter atteinte, cette prospérité des villes africaines se trouva sérieusement éprouvée au III<sup>e</sup> siècle par les agitations politiques qui désolèrent l'empire. On était alors à cette période que les historiens ont appelée période d'anarchie militaire. Les armées romaines, toutes puissantes, en étaient arrivées à disposer à leur gré de la pourpre impériale : proclamant et déposant les empereurs, soutenant tel ou tel candidat au préjudice de tel autre, entrant en lutte au bénéfice de telle ou telle ambition. Inauguré à Rome par les

cohortes prétoriennes dont le chef, nommé préfet du prétoire, avait fini par absorber à son profit, une grande part de l'autorité suprême, ce système n'avait pas tardé à être mis en œuvre par les légions dispersées sur les divers points du monde romain ; et il en résulta des désordres sans cesse renouvelés, qui hâtèrent, dans l'empire, les symptômes de décadence.

L'armée d'Afrique ne prit pas d'abord une grande part à tous ces bouleversements : elle ne se composait que d'une légion assistée de nombreuses troupes auxiliaires indigènes ; et comme ces derniers se tenaient généralement à l'écart, elle ne se trouvait pas assez forte pour imposer ses volontés à l'empire, ainsi que pouvaient le faire les légions des autres provinces dans lesquelles étaient entretenues des forces renfermant plus d'éléments romains. Cependant, sous Maximin, profitant de vifs sujets de mécontentement, qui venaient d'être donnés aux populations africaines par l'administration impériale, elle s'empressa d'entrer en scène à son tour et de proclamer un empereur comme les autres. A cette époque, plusieurs fonctionnaires administratifs de second ordre, dont les pouvoirs n'avaient jamais été bien définis, avaient peu à peu obtenu certaines attributions fort étendues qui, sans les soustraire complètement à l'autorité des proconsuls, les mettaient cependant assez en dehors du commandement pour leur donner une très-grande initiative et, par suite, une influence considérable sur les événements du pays. A leur tête était l'intendant d'Afrique, dont l'institution remontait à l'origine de l'organisation impériale et qui était chargé de tout ce qui concernait les finances et le domaine de l'État. Ce personnage qui, dans le principe, n'avait guère eu à s'occuper que de détails de comptabilité, en était arrivé à avoir une part réelle dans le gouvernement, et il avait même acquis le droit de prononcer des confiscations : opération dont il ne se faisait pas faute, toutes les fois qu'il pouvait trouver un prétexte plausible d'enrichir l'État et quelquefois, par contre-coup, disent certains auteurs, de s'enrichir lui-même.

Ce fut une sentence de confiscation rendue en 237 par l'intendant contre quelques riches propriétaires de la Byzacène, qui donna à l'armée d'Afrique l'occasion de participer aux élections

impériales. Les personnages atteints par cette mesure avaient refusé de s'y soumettre, et ayant rassemblé les esclaves et les paysans de leurs domaines, ils avaient mis à mort l'intendant tombé en leur pouvoir et s'étaient emparé de la ville de Tysdrus, se déclarant déliés de toute obéissance envers Maximin. La légion d'Afrique s'empessa d'exploiter cette situation, et ayant pris parti pour les révoltés dont le nombre grossissait chaque jour, elle proclama le vieux Gordien, alors proconsul. Gordien, âgé de plus de quatre-vingts ans, appartenait à l'une des plus illustres familles de Rome et il exerçait son commandement avec l'assistance de son fils qu'il avait pris comme lieutenant. Il voulut décliner le dangereux honneur qui lui était offert ; mais il était le seul concurrent sérieux que l'Afrique pût présenter à l'empire, et, bon gré mal gré, il lui fallut revêtir la pourpre. Il s'y résigna, en s'associant son fils, et en cherchant à modérer le zèle de ses partisans qui, sous le prétexte de soutenir sa candidature, ne manquèrent pas de se livrer à des excès de tout genre. En dépit de ces bonnes dispositions et bien qu'il eût été accepté comme empereur par le Sénat romain, son règne n'en fut pas moins très-éphémère, et ne s'étendit pas au-delà du pays dans lequel il avait été proclamé. Assiégé dans Carthage par Capellianus, gouverneur de la Mauritanie césarienne qui avait refusé de le reconnaître et qui s'était mis en campagne à la tête des troupes envoyées d'Italie par Maximin, il ne put empêcher la place de succomber, et, son fils ayant été tué dans le siège, il se donna la mort. Ses adhérents, n'ayant plus alors, pour le moment, à soutenir d'autre compétiteur, se déterminèrent à faire leur soumission, et tout rentra, pour le moment, sous l'autorité de Maximin. Plus tard, en 268, à l'époque des trente tyrans, ainsi nommée des candidats à l'empire qui se trouvèrent proclamés à la fois par les troupes des différentes provinces (et il faut noter, en passant, qu'au lieu de trente ils n'étaient en réalité que dix-neuf) l'armée d'Afrique essaya de renouveler la tentative de 237, et elle proclama Celsus. Mais ce nouvel empereur eut le sort de ses concurrents et ne fut pas plus heureux que Gordien : reconnu par les uns, rejeté par les autres, il ne réussit qu'à mettre le comble au désordre et à faire couler le sang sans utilité. Il

fut tué après quelques semaines d'une candidature illusoire ; et après lui, les troupes d'Afrique parurent se décider à renoncer, au moins pendant quelque temps, à des expériences d'élections qui, jusque-là, leur avaient si mal réussi (268).

Cette même année (268), l'Afrique vit apparaître pour la première fois, venant les mettre à rançon, les hordes des populations qui confinaient aux limites européennes de l'empire. Nouvel élément destiné à renouveler l'Europe, les peuples germains, slaves et scandinaves, confondus dans l'histoire ancienne sous le nom de barbares, étaient sortis d'Asie à une époque très-reculée. Peu à peu, par des migrations successives, ils s'étaient rapprochés des frontières du monde romain ; et, dès le III<sup>e</sup> siècle, ne rencontrant déjà plus d'obstacles suffisants pour les arrêter, ils préludaient par des incursions fréquentes à la ruine de l'empire dont, un siècle plus tard, ils devaient se partager les débris. Les Francs, établis à cette époque au Nord de la Gaule, se signalèrent de bonne heure dans ces expéditions ; et, en 256, on en voit une nombreuse bande qui passe en Gaule, puis de là en Espagne où, pendant douze années consécutives, elle se livre à des déprédations de tout genre. Quelques partis de ces pillards, s'étant emparés de plusieurs vaisseaux en 268, se rendirent sur les côtes de la Mauritanie tingitane où ils firent une descente, et saccagèrent plusieurs villes ; mais attaqués vigoureusement par les troupes romaines qui secondèrent les populations mauritaniennes, ils furent obligés de se rembarquer la même année et de retourner en Espagne d'où ils partirent avec le reste des leurs pour retourner dans leur pays chargés de butin. Sept ans plus tard, en 275, des Francs reparurent encore en Mauritanie : c'étaient des prisonniers faits par les Romains dans les Gaules et transportés en Asie mineure dans les provinces du Pont : ayant réussi à s'échapper et à se rendre maîtres de quelques navires, ils se mirent en route pour rejoindre leur pays ; et chemin faisant, ils abordèrent en Mauritanie césarienne où ils se livrèrent au pillage. Repoussés et obligés de se rembarquer, ils reprirent la mer, saccagèrent quelques points du littoral de l'Espagne, et, gagnant l'Océan, ils rentrèrent chez eux par l'embouchure du Rhin.

Après les désordres de l'anarchie militaire, après les incursions des Francs, vient se placer une nouvelle révolte des tribus africaines. En 276, paraît un certain Aradion qui appelle aux armes les populations indigènes de la Numidie et qui réussit en peu de temps à réunir autour de lui de nombreux contingents. Les proportions que ce soulèvement menaçait de prendre obligèrent les Romains à envoyer des renforts. L'empereur Probus se mit lui-même en campagne : il marcha contre Aradion, le rencontra près de Sicca (*Sicca Veneria, le Kaf*), et l'ayant provoqué en combat singulier, le tua de sa propre main. Après cette expédition, la révolte s'apaisa d'elle-même : les troupes impériales furent employées à des travaux d'utilité publique ou à la surveillance de corvées indigènes, requises pour ces travaux ; et, à aucune époque, semblable activité ne fut déployée dans l'exécution des voies de communication et des monuments de toute nature. La vaine tentative d'Aradion tourna, de cette manière, à la prospérité de l'Afrique ; mais, dans les dispositions d'esprit des indigènes et au milieu des germes de désordre qui se faisaient jour de toute part, il était difficile que cette situation fût bien durable. En effet, elle dura à peine vingt ans, interrompue par quelques troubles partiels, et après cette période de calme relatif, les soulèvements généraux reparurent, aussi violents que jamais.

## CHAPITRE VI

Parmi les populations qui avaient toujours manifesté les plus vives tendances à l'affranchissement, se trouvaient les tribus qui habitaient le théâtre des derniers exploits de Tacfarinas. Depuis le début de l'occupation romaine, elles avaient pris part à peu près à toutes les révoltes ; leur soumission, plusieurs fois répétée, n'avait jamais été bien sincère ; et, du reste, elles avaient toujours été peu entamées à cause des difficultés inextricables de leur pays. Retranchées dans les montagnes presque inaccessibles qui s'étendent entre Saldæ et Rusucurrum (*Tedeles* ou *Dellys*), elles avaient formé une sorte d'association de cinq tribus connues sous le

nom de Quinquegentiens et elles se croyaient parfaitement à l'abri de toutes les attaques. Ce fut de là, en 297, sous Dioclétien, que partit le signal d'une insurrection qui menaça bientôt de s'étendre sur toutes les provinces d'Afrique. Maximien Hercule, alors associé à l'empire, accourut en toute hâte à la tête de grands renforts de troupes, pénétra jusqu'au foyer de la révolte, malgré les immenses difficultés du terrain, et après de nombreux combats où les indigènes déployèrent un acharnement sans égal, il parvint à obtenir encore une soumission. Afin de prévenir autant que possible de nouveaux troubles, une partie des Quinquegentiens fut transplantée dans le sud de la Mauritanie; beaucoup, comme prisonniers de guerre, furent emmenés en esclavage hors de leur pays; et, pour assurer une surveillance plus efficace, la portion de la Mauritanie césarienne comprise entre le méridien de Dellys et l'Ampsaga, devint avec un *praeses* une province particulière qui prit le nom de Mauritanie sitifienne, de Sitifis (*Sétif*) sa capitale.

Il ne paraît pas cependant que ces mesures aient produit tous les résultats que l'empire croyait être en droit d'en attendre. Malgré l'échec qu'ils venaient d'éprouver et malgré leur dépaysement partiel, les Quinquegentiens, ou du moins ce qui en restait dans les montagnes, ne furent guère plus soumis qu'auparavant; et si, en dehors de ces populations, on jette les yeux sur la Numidie et sur le reste de la Mauritanie, c'est précisément à cette époque même que l'on voit la domination romaine commencer à reculer. En effet, pendant que Maximien était encore dans le nord, de nombreuses tribus du sud s'étaient déclarées indépendantes. Rome, qui n'avait de ce côté que quelques postes militaires, eut été dans la nécessité de déployer de nouvelles forces pour soumettre les révoltés et pour conserver un pays qui ne lui attirait que des embarras, sans présenter d'ailleurs, comme la partie septentrionale, de grands bénéfices en compensation. Elle aima mieux y renoncer, en se repliant dans les provinces de l'ouest jusqu'au parallèle du versant septentrional de l'Aurès. Les tribus qui habitaient l'intérieur de ces montagnes, ainsi que celles du Nord du Sahara occidental, redevinrent donc à peu près maîtresses d'elles-mêmes, et les Romains

ne cherchèrent plus qu'à y faire sentir à distance, par l'intermédiaire de quelques chefs indigènes, une influence qui paraît être devenue de jour en jour plus précaire.

Sous Dioclétien, une nouvelle organisation administrative partagea l'empire en quatre préfectures : Italie et Gaule pour l'Occident, Rome restant à part, Illyrie ou Grèce et Orient proprement dit ou Asie mineure pour l'Orient, Constantinople à part. Chaque préfecture fut divisée en diocèses. Dans ce système que l'on désigne sous le nom de tétrarchie de Dioclétien, les provinces d'Afrique furent réparties de la manière suivante : la Mauritanie tingitane fut rattachée au diocèse d'Espagne dépendant de la préfecture des Gaules ; la Cyrénaïque, divisée en deux provinces : Lybie 1<sup>re</sup>, Lybie 2<sup>e</sup>, fit partie du diocèse d'Égypte, dans la préfecture d'Orient ; les Mauritanies césarienne et sitifiennne, la Numidie, l'Afrique propre, avec la Byzacène et la Tripolitaine, formèrent le diocèse d'Afrique relevant de la préfecture d'Italie dont le chef, préfet du prétoire, résidait à Rome. Un proconsul continua à siéger à Carthage, administrant au nom du préfet et réunissant entre ses mains, jusqu'à l'organisation de Constantin, les deux pouvoirs civil et militaire.

Lorsque Dioclétien eut abdiqué pour se retirer à Salone (305), l'empire fut disputé par de nombreux rivaux, et parmi les prétendants fut un certain Alexandre, pannonien d'origine, qui ayant réussi à se faire proclamer en Afrique, fut reconnu, principalement en Numidie. Ce compétiteur fut un instant oublié au milieu de la lutte acharnée que Constantin, venu de la Grande Bretagne et des Gaules pour conquérir le pouvoir suprême, soutenait en Italie contre Maxence ; mais ce dernier, ayant été battu, songea à se refaire dans les provinces africaines. Il y accourut, battit Alexandre, le fit mettre à mort dans Cirta qu'il prit d'assaut et qu'il détruisit presque entièrement ; et, après avoir saccagé quelques villes qui avaient accueilli le Pannonien, il se crut à la tête d'un parti assez fort pour aller reprendre la campagne en Italie, où il périt néanmoins à la suite d'une dernière défaite (312). Ses adhérents en Afrique n'en continuèrent pas moins à piller et à dévaster en son nom, et pendant plusieurs années le désordre fut à son comble. Enfin Constantin arrive

pour mettre un terme à ces cruautés inutiles. Débarqué à Carthage à la tête d'une armée, il parcourut rapidement l'Afrique propre et la Numidie ; il fit tout rentrer dans le devoir, rebâtit Cirta à laquelle il donna le nom de Constantine, et réussit à obtenir une pacification qui, pour le moment du moins, parut être complète.

Avec Constantin, l'organisation administrative de Dioclétien se perfectionne et prend le caractère définitif qu'elle doit conserver jusqu'à la fin de l'empire. En Afrique, les pouvoirs civils et militaires sont nettement séparés ; le proconsul, relevant toujours du préfet du prétoire, devient étranger au commandement des troupes et aux opérations de guerre. Il cède ces attributions au comte d'Afrique représentant du *magister peditum* qui siège à Rome, et il n'agit plus sur l'armée que par voie de réquisitions. Ce n'est pas que ces réquisitions ne dégénèrent souvent en action directe ; on le vit surtout, par la suite, au milieu du désordre général et avec la décadence des institutions. Mais, en principe, les deux autorités sont en des mains différentes, au moins au sommet de la hiérarchie. Comme modifications de détails, il faut noter : que le proconsul gouverne les provinces de l'est par l'intermédiaire du vicaire d'Afrique, administrateur direct de la Zeugitane et ayant au-dessous de lui les personnages consulaires chargés de la Numidie, de la Byzacène et de la Tripolitaine. Les Mauritanies restent sous la direction des *præsides* qui, à l'encontre du proconsul, du vicaire et des personnages consulaires, cumulent comme par le passé les deux pouvoirs. Mais la distinction est plus complète, parce qu'ils sont obligés de rendre des comptes séparés : au préfet du prétoire, par l'entremise du proconsul, pour l'administration ; au *magister peditum*, par l'intermédiaire du comte d'Afrique, pour ce qui regarde leurs prérogatives militaires. Il en est de même des préposés des limites, qui, au nombre de seize, administrent les tribus des frontières et commandent aux troupes en permanence dans les postes fortifiés. Outre ces forces, le comte d'Afrique a sous ses ordres la légion, dont le quartier général est à Lambesa, et il dispose de douze corps d'infanterie et de dix-huit de cavalerie, recrutés, comme la plus grande partie des troupes des frontières, parmi

les indigènes et parmi les habitants des différentes provinces soumises à l'empire.

Il serait difficile, faute de documents très-précis, d'établir une nomenclature bien complète de tous les rouages secondaires de l'administration africaine sous Constantin. Cependant, parmi les fonctionnaires que l'importance de leurs attributions doit faire remarquer, on peut citer : le rational des sommes d'Afrique, le rational des sommes de Numidie ; le rational des choses privées, et celui de la maison impériale : les deux premiers étaient chargés des finances et relevaient du comte des largesses sacrées siégeant à Rome ; les deux derniers s'occupaient du domaine de l'État et de celui de l'empereur, et ils représentaient le comte des choses privées qui résidait également à Rome. Comme on le voit, ces quatre personnages remplaçaient l'intendant d'Afrique dont il a été parlé plus haut. Ils étaient en dehors de l'action du proconsul ; toutefois ils devaient s'entendre avec ce dernier, lorsque dans l'exercice de leur charge ils se trouvaient en présence de questions touchant aux intérêts politiques du pays. Le proconsul en réfèrait au préfet du prétoire, et celui-ci à l'empereur qui décidait (1).

Telle fut, en résumé, l'organisation administrative de l'Afrique, au moment où elle paraît avoir atteint son plus haut degré de perfection. Il est certain que les circonstances difficiles qui ne tardèrent pas à se présenter, contribuèrent à la rendre peu stable ; mais on doit reconnaître que tout en étant un peu compliquée pour les épreuves qu'elle eut à subir, elle présentait, dans des conditions ordinaires, des garanties incontestables de toute nature.

En même temps qu'il réorganisait l'empire, Constantin mettait fin au paganisme, en proclamant le christianisme religion officielle. Grave détermination qui devait avoir pour le monde romain les plus importantes conséquences. Introduite en Afrique, vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle, par les disciples des apôtres venus d'Asie, la doctrine du Christ avait fait de rapides progrès. En vain les empereurs, jusqu'à Dioclétien, avaient-ils à plusieurs reprises

---

(1) Cf. Berbrugger.

violemment persécuté les nouveaux prosélytes : les supplices n'avaient servi qu'à affermir la foi naissante. Soutenue par la voix puissante des Tertullien, des Arnobe et des Lactance, l'Église d'Afrique avait grandi peu à peu, et elle était arrivée bientôt à avoir pour adhérents non-seulement la plus grande partie des habitants des villes, mais encore la plupart des tribus du dehors, qui acceptaient le nouveau dogme, moins peut-être par conviction que par esprit d'opposition à leurs maîtres. Malheureusement, les hérésies suivirent de près la doctrine : les querelles religieuses naquirent presque en même temps que l'esprit de prosélytisme, et elles engendrèrent bientôt des luttes interminables, où les intérêts du ciel ne furent pas toujours uniquement en cause. Les Manichéens vinrent les premiers : réunions d'illuminés, admettant deux principes opposés, le bien et le mal, s'abstenant de tout ce qui avait vécu, du reste assez calmes dans leurs rêveries, ils n'employèrent pas la violence pour propager leurs doctrines ; et si la foi orthodoxe reçut d'eux quelques atteintes, ils n'eurent que peu d'influence sur les événements politiques. Mais il n'en fut pas de même des Donatistes. Ces sectaires, qui à proprement parler n'avaient pas de dogme particulier, étaient simplement des chrétiens plus intolérants que les autres, qui déclaraient hors de l'Église et excommuniés à tout jamais ceux qui, pendant la persécution de Dioclétien, avaient consenti, pour éviter la mort, à livrer aux payens les livres sacrés. Ils tiraient leur nom de Donat, évêque des Cases-Noires près de Mila, en Numidie, qui avait le premier lancé l'anathème contre les traditeurs, et qui, plus tard, se voyant appuyé par de nombreux adhérents, n'avait pas craint de décliner la suprématie de l'évêque de Carthage et s'était fait proclamer comme le seul primat légitime.

Condamnés par les conciles et persécutés par les empereurs, les Donatistes se firent les ennemis de l'empire. Ils n'hésitèrent pas à accepter la lutte et ils trouvèrent des auxiliaires nombreux parmi les indigènes. Ceux-ci, depuis que le christianisme était devenu la religion du gouvernement, se montraient tout disposés, par esprit d'opposition, à se rejeter du côté des hérésies : ils saisirent donc avec empressement l'occasion qui se présentait.

Des bandes nombreuses, patronnées par les évêques schismatiques, se formèrent sous le prétexte de donatisme ; elles établirent leur quartier général à Tamagus (*Timgad*), sur le versant septentrional de l'Aurès, et, organisés sous le nom de circoncellions, elles se mirent à faire des incursions dans le pays, saccageant tout ce qu'elles pouvaient atteindre.

Au milieu de ces désordres, les successeurs de Constantin s'arrachaient le pouvoir ; et après une longue anarchie, l'empire, devenu l'apanage de Valentinien, était partagé entre ce prince et son frère Valens (364), suivant les divisions *Orient* et *Occident* déjà marquées par Dioclétien. Valentinien gardait Rome avec l'Occident ; Valens avait l'Orient avec Byzance (*Constantinople*) pour capitale. Quelques années à peine se sont écoulées depuis ce partage, et l'on voit éclater en Afrique une des plus formidables insurrections dont ce pays ait été le théâtre. Le comte Romanus, qui en était proconsul, s'était attiré la haine générale par ses exactions ; et l'on prétendait même qu'il s'était entendu avec les tribus indépendantes du sud pour leur assurer, moyennant salaire, l'impunité du pillage sur le territoire romain. Grâce à de puissants amis qu'il s'était ménagés auprès de l'empereur et auxquels il abandonnait sans doute une partie de ses bénéfices illégitimes, il avait réussi à être maintenu quand même à la tête de son gouvernement, et il était parvenu à faire repousser les plaintes que ses administrés avaient, à plusieurs reprises, essayé de formuler contre lui. Cette conduite odieuse ne pouvait manquer d'envenimer, outre mesure, les haines déjà si vivaces des Africains contre la domination romaine ; aussi la révolte commença-t-elle bientôt à gronder sourdement, et elle éclata avec violence, dès qu'elle eut trouvé un chef (372).

P. FLATTERS.

(A suivre.)

